

Département de l'AIN

Commune de  
**SAINTE-OLIVE**



Sainte-Olive

6

ACTES  
ADMINISTRATIFS



BIO  
INSIGHT



34, Rue Georges Plasse  
42300 ROANNE  
Tel. : 04 77 67 83 08  
E-mail : urbanisme@realites-be.fr

# Plan Local d'Urbanisme

## Modification de droit commun n°1 du PLU

PLU approuvé le 25 juin 2015



SARL Bouthel, Ramel et Bernard  
Architectes diplômés par le gouvernement

### REVISIONS ET MODIFICATIONS

**1** - Modification simplifiée N°1 du PLU portant sur la suppression des emplacements réservés au bénéfice de la commune et la modification du texte de l'OAP pour les zones 1AUa et 1AUb. Arrêté de lancement : 11 mars 2017 ; Approuvé par le Conseil Municipal le 22 septembre 2017 ; Exécutoire le 23 décembre 2017

**2** - Modification simplifiée N°2 du PLU portant sur la suppression de la phrase "L'Ouest de la zone ne pourra pas accueillir de construction sur une largeur de 10 m minimum mesurée à partir de la limite entre la parcelle A76 et la parcelle A599." de l'OAP (zone 1AUa). Arrêté de lancement : 31 mars 2018 ; Approuvé par le Conseil Municipal le 04 octobre 2018 ; Exécutoire le 16 mars 2019

**3** - Modification simplifiée N°3 du PLU portant sur la correction d'erreurs de transcription du texte approuvé de la modification simplifiée numéro 1 dans la modification simplifiée numéro 2.  
Arrêté de lancement : 08 juin 2019 ; Approuvé par le Conseil Municipal le 31 août 2020

**4** - Modification de droit commun n°1 du PLU portant sur le changement de vocation des futures constructions à prévoir en zone 1AUa, impliquant le remplacement de la mention à la zone multi-usage par du logement groupé et individuel. Arrêté de lancement : 04 mars 2024



## **ARRÊTE**

### **Portant prescription de la modification de droit commun n° 1 du PLU de la commune**

Le maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36 et L153-41 ;

**VU** le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Olive approuvé par délibération du conseil municipal en date du 25 juin 2015 ;

**VU** la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme approuvée par délibération du conseil municipal en date du 11 mars 2017 ;

**VU** la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme approuvée par délibération du conseil municipal en date du 31 mars 2018 ;

**VU** la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme approuvée par délibération du conseil municipal en date du 31 août 2020 ;

**CONSIDERANT** que le projet de construction d'un équipement public initialement prévu en zone 1AUa a été déplacé et que le tènement désormais rendu libre est en capacité d'accueillir une opération d'habitat ;

**CONSIDERANT** que le Plan Local d'Urbanisme nécessite d'être modifié selon la modalité suivante afin de permettre le projet de construction :

- Changement de vocation des futures constructions à prévoir en zone 1AUa, impliquant le remplacement de la mention faite à la « zone multi-usage », destinée notamment à accueillir un équipement public, par du logement groupé et individuel.

### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : une procédure de modification avec enquête publique n°1 du Plan Local d'Urbanisme est engagée en application des dispositions de l'article L 153-41 du code de l'urbanisme ;

**ARTICLE 2** : L'objet de la modification de droit commun n° 1 du Plan Local d'Urbanisme sera le suivant :

**COMMUNE DE SAINTE OLIVE**

- Changement de vocation des futures constructions à prévoir en zone 1AUa, impliquant le remplacement de la mention faite à la « zone multi-usage » par du logement groupé et individuel ;

**ARTICLE 3 :** Le projet sera notifié au préfet et, conformément à l'article L.151-40 du code de l'urbanisme, aux Personnes Publiques Associées avant enquête publique ;

**ARTICLE 4 :** Une copie du présent arrêté sera adressée à Madame la Préfète.

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

Fait à Sainte-Olive, le 04 mars 2024

Le Maire

Thierry PAUCHARD

Tampon de la mairie

